

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Tel. : 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



Chargé de com
BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous
Vaincrons

Ouagadougou, le **07 AOUT 2021**

Communiqué n°2025- 224 /MESRI/SG/UJKZ/P

Portant ouverture, au Département de Philosophie, à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), d'un recrutement d'étudiants pour une formation en Master I en Médiation et Management des Conflits (MMC) pour l'année universitaire 2025-2026

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs, qu'il est ouvert au Département de Philosophie, à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), un recrutement d'étudiants en première année du Master **Médiation et Management des Conflits (MMC)** au titre de l'année universitaire 2025-2026.

1. Conditions de candidature

Le Master MMC est ouvert aux candidats titulaires d'une Licence en Sciences humaines, sociales, juridiques, économiques, politiques et en arts et lettres.

2. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- un extrait d'acte de naissance ;
- une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une copie légalisée de l'attestation ou du diplôme de licence ;
- une photocopie simple des relevés de notes de la première à la troisième année de la Licence ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae actualisé et signé ;
- une autorisation d'inscription au Master délivrée par l'employeur pour les salariés ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- la quittance de paiement des frais de dépôt des dossiers de quinze mille cinq cent (15 500 f CFA) francs CFA.

Le nombre de places mis au concours est de **20**.

3. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **1^{er} juillet au 30 septembre 2025 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) francs payables sur la plateforme CampusFaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

4. Frais d'inscription et de formation

Les candidats retenus devront s'acquitter de :

Frais d'inscriptions administratives

	Ressortissants de la zone UEMOA		Ressortissants hors zone UEMOA
	<i>Sous régime étudiant</i>	<i>Sous régime salarié</i>	
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	251 500 FCFA/an
Frais de laboratoire	500 000 FCFA en M1 et 500 000 FCFA en M2	750 000 FCFA en M1 et 750 000 FCFA en M2	750 000 FCFA en M1 et 750 000 FCFA en M2

Les droits d'inscription sont perçus chaque année et doivent être entièrement versés avant le début des cours.

N.B. :

- le test écrit d'une durée de trois (03) heures aura lieu le **04 octobre 2025, de 15 h 00 à 18 heures à l'Amphithéâtre Oumarou DAO** ;
- Les résultats seront publiés par affichage à l'UFR-SH au plus tard le **10 octobre 2025** ;
- Les cours débuteront le **20 octobre 2025**.



P/le Président et par délégation
Le Vice-Président chargé des Enseignements et des
Innovations Pédagogiques

Dr Bernard ZOUMA
Maître de Conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliations :

- VP-EIP
- DAOI
- DSI
- UFR/SH
- DSI / Point focal Campus Faso
- Large diffusion